

# SCORELCA

## ***Appel d'offre n° 2022-04***

### **Marchés carbone et liens avec l'ACV: limites, méthodes de calcul et utilisation en ACV**

Date limite d'envoi des réponses email et dépôt :

**Mardi 28 février 2023**

#### Contexte :

L'étude SCORE LCA N° 2018-04 sur l'ACV et la Finance durable abordait les crédits carbone et l'empreinte carbone. Cette nouvelle étude a pour but de faire un état des lieux des mécanismes de marchés carbone et de détailler les méthodes de calcul (quels facteurs d'émission sont utilisés, comment est réalisé l'inventaire...)

L'objectif global est de fournir des éléments permettant à terme de mettre en cohérence les marchés carbone et l'ACV notamment sur les méthodes de calcul et les données à collecter pour ces 2 systèmes.

## Objectifs

---

- Etablir un état des lieux des différents mécanismes internationaux de marchés carbone et détailler leur fonctionnement
- Etablir les liens entre ces mécanismes et l'ACV
- Emettre des recommandations

## Contenu de l'étude

---

### 1. Etat de l'art et définitions

Il s'agira dans cette première partie de faire le point sur les différents mécanismes des marchés carbone actuels, les mécanismes de tarification du carbone, et les méthodes de calcul associées.

Le mode de fonctionnement des marchés carbone réglementés et volontaires (Europe, Californie, Chine...) sera détaillé. On cherchera aussi à comprendre dans quelle mesure ces marchés poussent (ou non) à suivre une trajectoire de réduction selon les scénarios de réduction du GIEC, et comment les marchés carbone sont pris en compte par la SBTi.

Le détail de ces mécanismes seront décrits dans des fiches qui intégreront plusieurs critères comme la description du mécanisme, les plafonds, les secteurs concernés, les systèmes d'échange, taxes, quota, crédits, les référentiels utilisés (notamment pour les facteurs de caractérisation) ...

De plus, les acteurs principaux de ces systèmes seront identifiés et leurs rôles seront précisés.

### 2. Liens actuels avec la pratique d'ACV

La pratique d'ACV qui servira de référence pour la comparaison se fondera sur les calculs actuels d'ACV organisationnels (appliqués au carbone), tant issus de l'ISO (travaux de normalisation notamment à l'ISO/TC 207/SC5 et SC7) que de OEF (travaux réglementaires).

Les liens et différences qui existent dans la comptabilisation du carbone par les marchés et par l'ACV en termes d'objectifs, de méthode, de données, de limites du système, d'allocation entre acteurs (émetteur de CO<sub>2</sub>, utilisateur de CO<sub>2</sub> – prise en compte en ACV), de facteurs d'émission, de facteurs de caractérisation... seront identifiés.

Ce travail se réalisera en prenant en compte les spécificités des pratiques (telles que visibles dans les normes et les PCR notamment) dans les différents domaines suivants : agriculture, énergie, industrie, transport, bâtiment, ainsi que les technologies de capture et d'utilisation carbone.

Quand il y a des différences, des explications seront fournies, avec d'éventuels points de vue du praticien concernant ces différences.

### 3. Evolutions et prospective

Afin d'avoir une vision future à court et moyen terme, on identifiera les mécanismes de marché à venir ou à l'étude qui visent à permettre l'émergence de nouvelles technologies (captation du carbone ?), ainsi qu'à augmenter la protection de l'environnement (notamment des écosystèmes). De plus, on recensera quels seront les futurs acteurs de ces marchés.

Dans le but de connaître le rôle des études ACV dans ces évolutions, on étudiera quels sont/peuvent/devrait être les apports de l'ACV à la mise en place de ces mécanismes, et selon quelles méthodes précisément. Ce travail sera réalisé en prenant en compte les déclinaisons sectorielles.

Les évolutions en cours de la normalisation en ACV (ISO) et de la réglementation (PEF) seront aussi prises en compte (ISO 14068 par exemple). Des suggestions d'évolutions normatives pour atteindre de façon plus efficace la réduction des émissions de GES pourront être faites.

### 4. Recommandations

Des recommandations pratiques pour les entreprises seront produites au vu du travail réalisé.

Ces recommandations aideront le praticien d'ACV à fournir une expertise utile à son entreprise afin que son entreprise puisse utiliser au mieux dans les mécanismes de marché, notamment pour que ces mécanismes l'aident à accomplir sa stratégie de réduction carbone.

On détaillera les actions comptables à réaliser (quelles études d'ACV) et les actions normatives à réaliser (quelles actions pour faire évoluer les normes / les réglementations / les pratiques des marchés).

## **Plan de travail**

---

Trois étapes seront suivies :

- 1) Elaboration détaillée de la problématique, projection des choix méthodologiques et modes de travail. Ce travail consistera surtout à approfondir les éléments présentés dans l'offre commerciale et à fixer certains aspects. Il sera présenté lors de la réunion de lancement. Suite à celle-ci, un **rapport de lancement** sera produit et envoyé au comité de suivi qui pourra formuler des commentaires.
- 2) Une réunion intermédiaire permettra de présenter l'ensemble des résultats de l'état de l'art des mécanismes et des liens avec l'ACV. Ces éléments seront discutés en réunion. Un **rapport intermédiaire** regroupant l'ensemble du travail réalisé à ce stade sera envoyé au moins 2 semaines avant la réunion intermédiaire au comité de suivi, qui produira des commentaires (pendant et après la réunion).
- 3) Elaboration des recommandations pour produire le rapport final, suite aux échanges tenus en réunion intermédiaire et aux commentaires reçus sur le rapport intermédiaire. L'objectif de cette troisième phase du projet est de produire un rapport final répondant à l'ensemble des objectifs du projet,

et ceci avant la tenue de la réunion finale. L'envoi du **rapport final** provisoire complet au comité de suivi sera prévu au moins 3 semaines avant la réunion finale, permettant aux membres de SCORE LCA de produire des commentaires avant et pendant cette réunion. Celle-ci permettra la présentation des apprentissages et des résultats de l'étude. Des commentaires supplémentaires seront éventuellement produits après la réunion si nécessaire.

## Réunions

---

Participation à trois réunions de travail à Paris (Les réunions se déroulent pour l'instant en visio conférence du fait du contexte sanitaire particulier) :

- Lancement (incluant une présentation du plan de travail détaillé et le rapport de lancement, deux semaines après le début de travaux),
- Intermédiaire (incluant la présentation de la synthèse de l'état de l'art et des premiers éléments clés),
- Finale (incluant le rapport final provisoire et la synthèse provisoire).

Pour chacune de ces réunions, l'équipe préparera des supports de type PPT ou PDF.

Enfin, l'équipe organisera une **réunion de restitution** d'une heure environ par **web conférence** (système supporté par SCORE LCA si nécessaire). Cette réunion réalisée après la réunion finale aura pour but de présenter les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres actifs, des membres partenaires et de toute personne que SCORE LCA souhaitera inviter.

## Livrables exigés

---

- 1 rapport de lancement en français ou en anglais,
- 1 rapport intermédiaire en français ou en anglais,
- 1 rapport final en français,
- 1 jeu de transparents en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en français,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en anglais.

- Animation d'un webinar d'une heure pour les membres, en français (anglais possible) à la fin du projet

## Durée de l'étude

---

**9 mois environ.** La réunion de lancement aura lieu en mars 2023 par webconférence.

## Cadre budgétaire

---

Environ 30 000 Euros hors taxes. L'offre pourra intégrer des options éventuelles à discuter.

## Remarques

---

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue pourra se voir proposer de participer, à la demande de SCORE LCA, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (préparation de publications, participation à des séminaires...) : intégrer une partie couvrant ce point au sein de l'offre (incluant votre réflexion sur les moyens de valorisation).

L'équipe proposée dans la réponse devra être celle qui réalise l'étude. La modification de l'équipe candidate après le dépôt de la réponse pourra remettre en cause le choix des membres de SCORE LCA.

## Dépôt des projets

---

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de SCORELCA : [www.scorelca.org](http://www.scorelca.org)

### **Attention les réponses sont limitées à 30 pages !**

Les réponses sont à retourner pour le **Mardi 28 février 2023** dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni :

- par *dépôt* à l'adresse :

<https://www.scorelca.org/scorelca/appels-offres.php>

- ET par *courriel* à :  
[contact@scorelca.org](mailto:contact@scorelca.org)

## **Evaluation des réponses**

---

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par SCORELCA, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate et particulièrement ses connaissances concernant les méthodes d'évaluation ACV. Une maîtrise et expérience dans la manipulation des différents mécanismes de marchés carbone sera nécessaire. La qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet seront également évaluées.

De plus, l'évaluation valorisera la complémentarité des compétences mises en œuvre.

Enfin, l'aspect pédagogique du projet sera un élément différenciant.